

DIRECTION REGIONALE
FES MEKNESالمديرية الجهوية
فاس مكناس

Note mensuelle

sur l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation

Ville de Fès - Mois d'Avril 2022

L'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès a poursuivi sa tendance haussière au cours du mois d'Avril 2022 en enregistrant une hausse marquante de 3,3 % par rapport au mois de Mars écoulé. Il est à rappeler que ce même indicateur a enregistré des augmentations au cours des mois de Mars et février de la même année avec des variations de 1,1 % et 2,3 % respectivement.

Cette évolution tangible est le résultat des augmentations aussi bien de l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires de 6,5 % que de celui des produits non alimentaires de 0,8 %.

La hausse de l'indice des produits alimentaires au niveau de la ville de Fès a été due essentiellement à l'augmentation des indices des prix des «Huiles et graisses », du « Poisson et fruits de mer » et des «légumes» dont les variations étaient de l'ordre de 14,1 %, 7,6 %, et 4,8% respectivement.

S'agissant des produits non alimentaires, la hausse la plus frappante a été enregistrée au niveau de la division « Transport » dont la variation de l'indice correspondant s'est accru de 5,0 %, suite à une augmentation inhabituelle de l'indice des carburants et lubrifiants de l'ordre de 15,8 %.

En le comparant à celui du même mois de l'année dernière (Avril 2021), l'indice des prix à la consommation a enregistré, au cours du mois d'Avril 2022 une hausse de 7,4 %. Cette augmentation a été la conséquence des hausses simultanées de l'indice des produits alimentaires et de celui des produits non alimentaires dont les variations correspondantes ont atteint 13,1 % et 3,1 % respectivement.

En effet, concernant les produits alimentaires, les hausses les plus accentuées en glissement annuel, ont concerné les indices des prix des « Huiles et graisses » avec 26,7% et du « Pain et céréales » avec 21,2% et « Légumes » avec 16,9 %.

Quant aux produits non alimentaires, les fortes augmentations ont touché essentiellement l'indice de la division "**Transport**" avec **14,5 %** suite à une flambée de l'indice des « carburants et lubrifiants » de **50,3 %**.

En ce qui concerne l'évolution de l'indice des prix à la consommation selon les villes entre les mois d'Avril et Mars de l'année en cours, il est à remarquer que la hausse de l'IPC a été généralisée à toutes les villes sans exception, mais à des degrés bien différenciés.

Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Al-hoceima avec 3,6%, à Fès avec 3,3%, à Dakhla avec 2,3%, à Oujda, Rabat, Safi et Errachidia avec 2,0%, à Kénitra et Tanger avec 1,9%, à Marrakech, Meknès et Laâyoune avec 1,6%, à Tétouan avec 1,5%, à Casablanca et Béni Mellal avec 1,3% et à Agadir avec 1,2%.